

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 54 (1983)

Heft: 10: Formation professionnelle : pour un encouragement à la spécialisation et à la polyvalence

Artikel: Projet de règlement de concours pour "Créations - Apprentis 84"

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824596>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Projet de règlement de concours pour « Créations - Apprentis 84 »

Préambule

Très heureuse de la participation et du déroulement du 2^e Salon des jeunes talents, la commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ souhaite poursuivre l'expérience tentée cette année, tout en replaçant la conception même de cette manifestation au sein des préoccupations qui lui sont propres.

Aussi, dans le cadre de ses réflexions, est-elle arrivée à la conclusion que tout devait être mis en œuvre pour mettre sur pied une manifestation d'envergure, reflétant les vœux émis par de nombreux apprentis.

C'est ainsi que deux objectifs seront poursuivis. Le premier sera de faire ressortir les qualités spécifiques de la formation donnée dans une ou plusieurs professions, au travers de travaux divers. Le second devra permettre la mise en valeur de l'ouverture et de la disponibilité des jeunes apprentis pour d'autres domaines que celui pour lequel il sont préparés.

La mise en œuvre de ces deux objectifs est déjà fort avancée et les modalités, qui seront précisées dans le courant du mois de février 1984, peuvent d'ores et déjà se présenter de la façon suivante :

Admission

Le concours « Créations - Apprentis 84 » sera ouvert aux jeunes gens et jeunes filles dont le domicile, le lieu d'apprentissage ou l'école fréquentée, est situé dans les régions jurassiennes.

Les apprentis qui terminent leur formation en 1984, ou qui la commencent cette même année, pourront prendre part au concours.

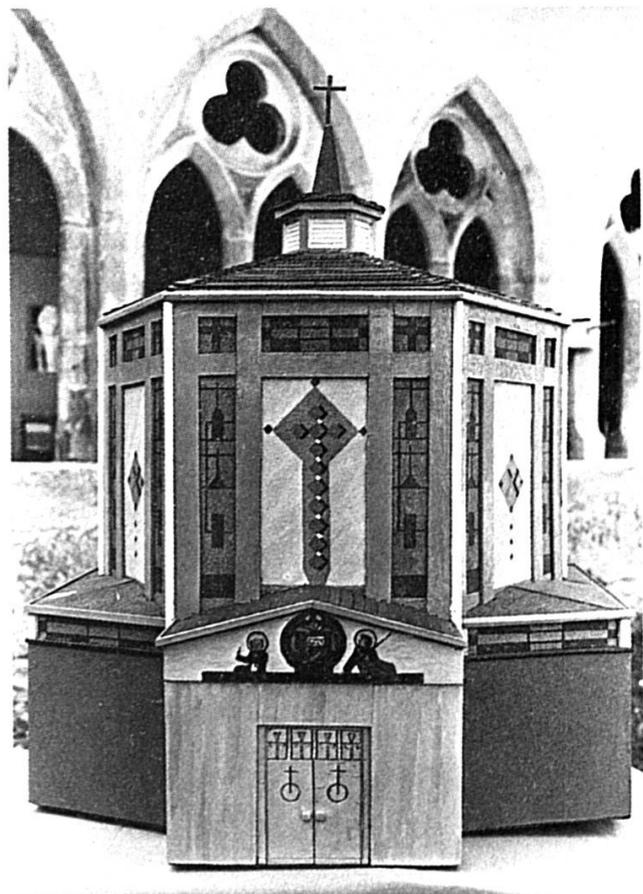
Modes du concours

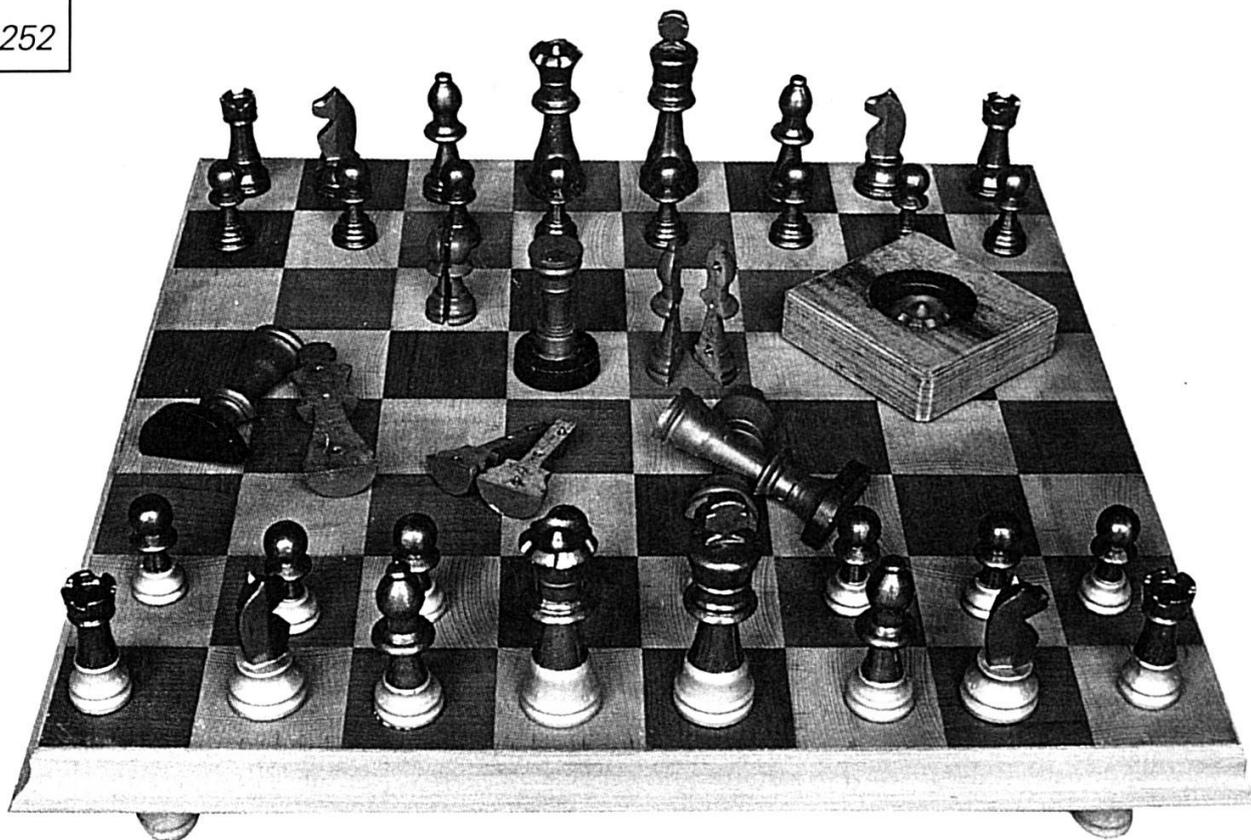
Deux possibilités de participer à « Créations - Apprentis 84 » seront offertes aux apprentis.

Le premier type de concours, qui doit favoriser une certaine spécialisation, sera organisé en collaboration, à tour de rôle, avec les associations groupant certains secteurs d'activité, et dont les catégories pourraient être les suivantes :

- a) travaux imposés par la ou les associations intéressées (modèles) ;
- b) travaux libres en rapport avec cette branche d'activité ;

Hervé Paratte (travaux pratiques et d'artisanat : 3^e prix)





Métier de la fonderie (travaux pratiques et d'artisanat: travaux collectifs).

- c) travaux entrepris avec le maître d'apprentissage concerné ;
 d) travaux élaborés dans le cadre de l'école professionnelle.

Le deuxième type de concours, qui doit favoriser une certaine polyvalence, sera ouvert aux apprentis qui ne seraient pas intéressés par la première possibilité et ce, pour des travaux individuels ou collectifs, réalisés à domicile, à l'école ou sur les lieux d'apprentissage, notamment dans les domaines suivants :

a) *arts :*

peinture, sculpture, poterie, gravure, tissage, photographies, diapositives, films, textes littéraires, etc. ;

b) *travaux pratiques :*

confection d'appareils, modèles réduits, objets utilitaires, inventions, créations diverses (mode), collections, alimentation, etc. ;

c) *travaux de recherche :*

études diverses et monographies, économie, formation professionnelle, histoire, géographie, statistiques, informatique, etc.

Jurys

Le jury pour le premier type de concours sera composé des personnes désignées par la ou les associations concernées ainsi que de deux représentants de la commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ.

Pour les travaux généraux, le jury sera composé des membres de la commission de la formation professionnelle de l'ADIJ, qui s'adjoindra des experts, avec voie consultative, et choisis en fonction du genre des travaux présentés.

Les critères de sélection seront déterminés par les membres des deux jurys, qui effectueront le classement des travaux présentés par catégorie.

Prix

Les jurys attribueront des prix en espèce pour un montant total de Fr. 5000.-.

La commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ dispose en outre d'une somme de Fr. 10000.- pour récompenser le ou les auteurs de travaux exceptionnels, et pour en faire l'acquisition.

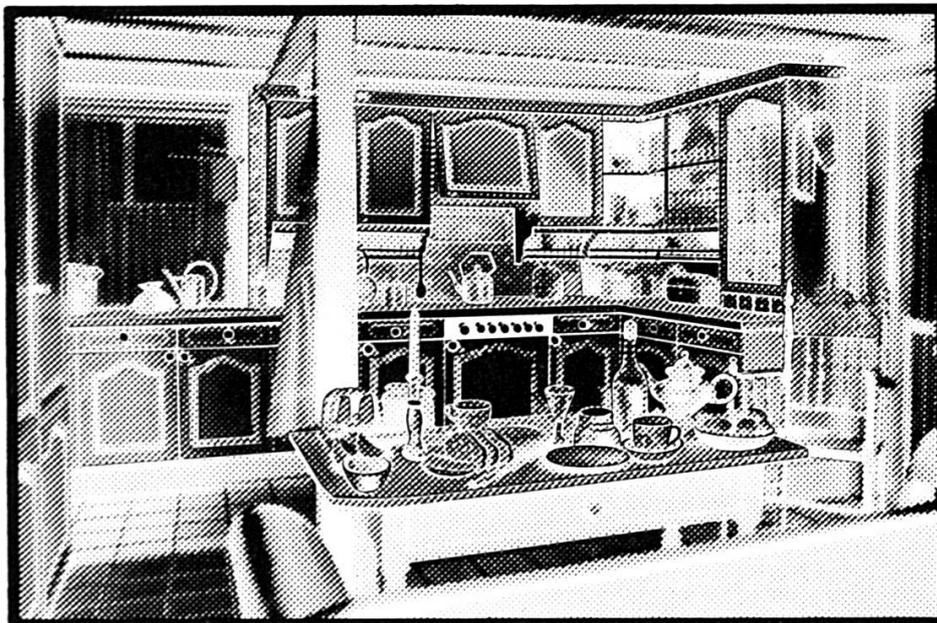
LOSINGER

Génie civil – Construction de routes – Canalisations – Pavages – Revêtements bitumineux et traitements superficiels – Revêtement souple POLYMATCH pour places de sports

LOSINGER DELÉMONT SA 2800 Delémont

Entreprise de travaux publics

Tél. 066 22 12 43



Sie Matic

La cuisine
Sie Matic
c'est vraiment
autre chose!

Exposition
permanente
chez

ZAHNO

J. ZAHNO SA
2740 Moutier

Bons hôtels et restaurants jurassiens

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis



DELÉMONT

HÔTEL DU MIDI

Spécialités : poissons de mers
Menu gastronomique

Oscar Broggi
066 22 17 77

BONCOURT

HÔTEL DE LA LOCOMOTIVE



Salle pour banquets 80 à 90 places
Petite salle avec carte: spécialités,
scampis, grenouilles, truites, etc.
Vins des meilleurs crus

M. Gatherat
066 75 56 63

TAVANNES

**HÔTEL ET RESTAURANT
DE LA GARE**

Hôtel réputé de vieille date pour sa cuisine
soignée et ses vins de choix - Petites
salles pour sociétés - Parc pour autos et
cars

Fam. A. Wolf-
Béguelin
032 91 23 14

DEVELIER

HÔTEL DU CERF

Cuisine jurassienne - Chambres - Salles

Charly Chappuis
066 22 15 14

DELÉMONT

HÔTEL VICTORIA

Restaurant de spécialités

Famille
Roger Kueny
066 22 17 57



HÔTEL DE LA GARE

Spécialités jurassiennes
Petite et grande cartes
Grand choix de vins
Salles pour sociétés (jusqu'à 200 personnes)

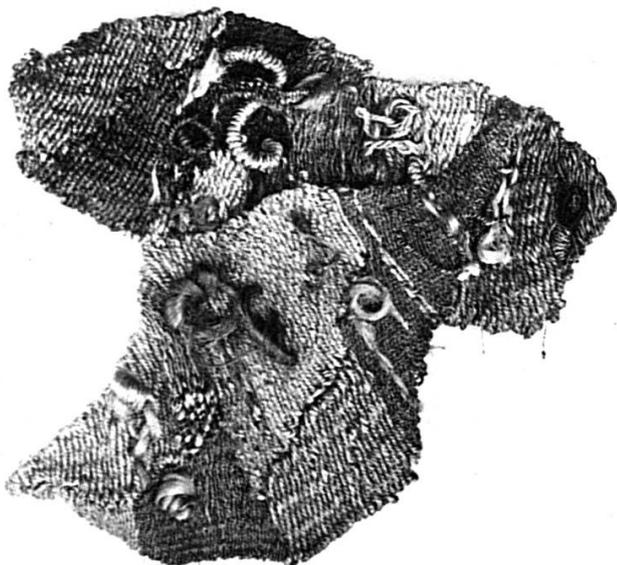
M. + D. Collon
032 93 10 31

MOUTIER

HÔTEL SUISSE

Accueillant
Grandes salles
Chambres tout confort

Famille
C. Brioschi-Bassi
032 93 10 37



Chantal Niederhäuser (travaux pratiques et d'artisanat: 3^e prix).

Compétences

Les décisions des jurys seront sans appel.

Délais

Les modalités seront fixées dans le courant du mois de février 1984.

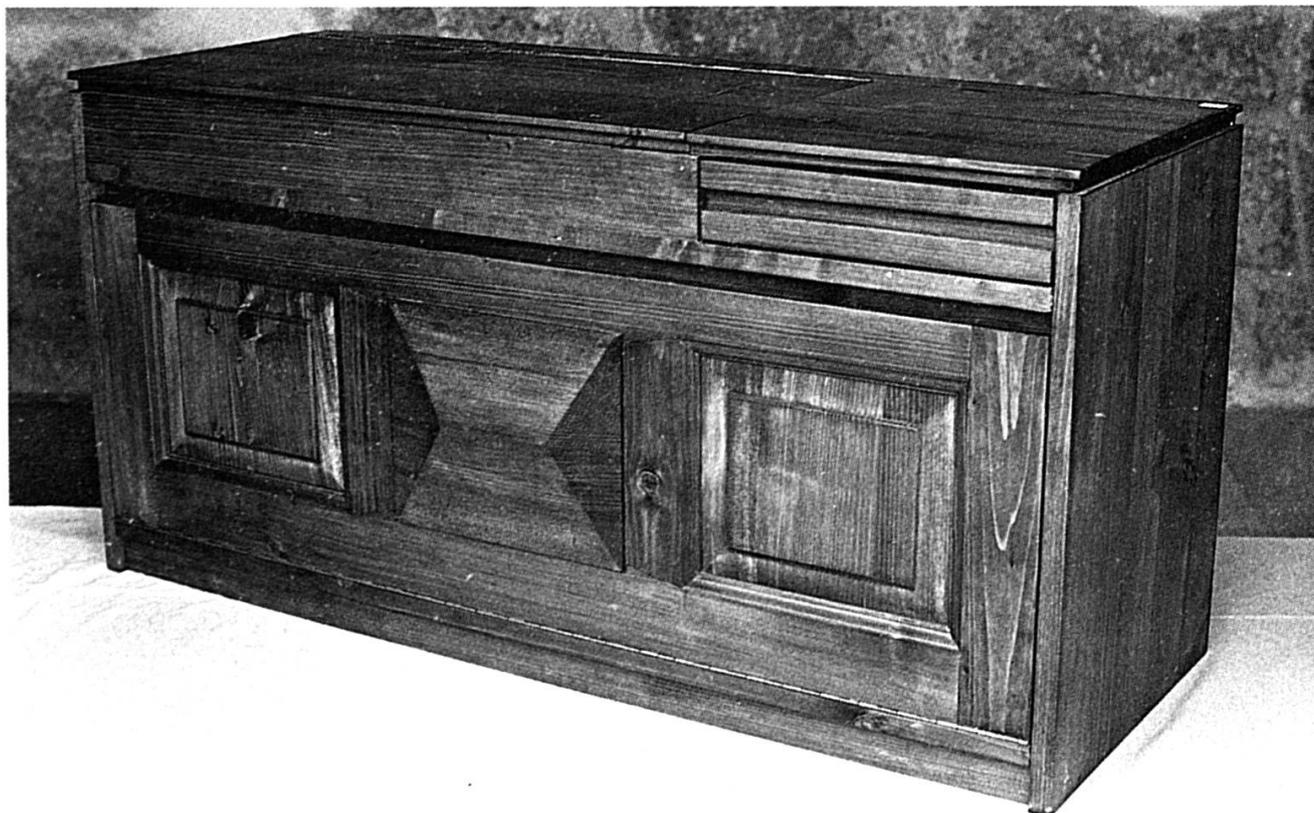
Inscriptions

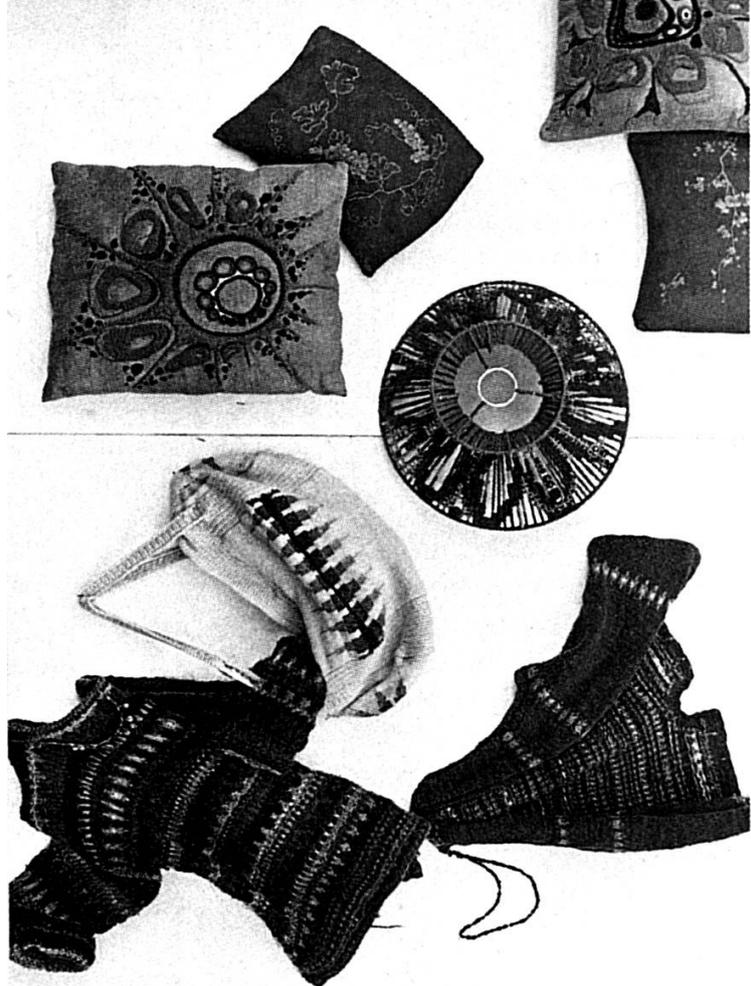
Les bulletins d'inscription devront notamment mentionner :

- la durée nécessaire à la réalisation de l'objet présenté ;
- le financement de l'acquisition du matériel ;
- la proportion du matériel préfabriqué utilisé ;
- la part éventuelle des conseils du maître d'apprentissage, du ou des enseignants ainsi que celle des parents ;
- l'utilisation de l'outillage, en indiquant s'il s'agit du sien, de celui de l'atelier ou de l'école ;
- etc.

Commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ

Jean-Philippe Ganguin (travaux pratiques et d'artisanat: 1^{er} prix).

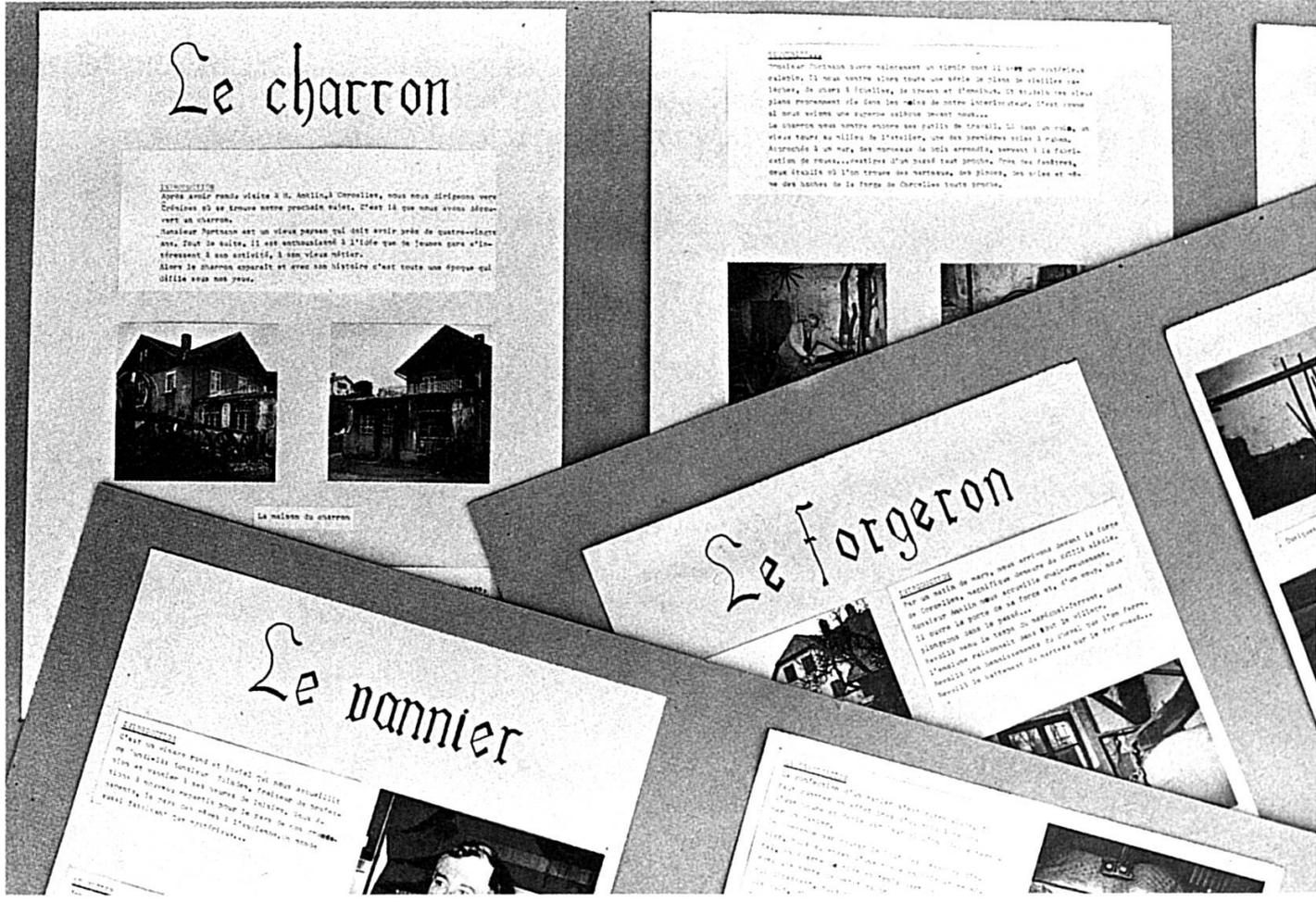




Classe des couturières (travaux pratiques et d'artisanat : travaux collectifs).

Lucie Weber (prix spécial de l'ADIJ).

Classe préprofessionnelle (travaux de recherche : 2° prix).





Sylvie Müller (travaux artistiques : 3^e prix).



Catherine Chèvre (travaux pratiques et d'artisanat : 1^{er} prix).

Josée Eichenberger (travaux pratiques et d'artisanat : 3^e prix).

